



Ville d'Isbergues

Place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

E-mail : contact@ville-isbergues.fr

N° A2024-095

REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

**ARRETE DU MAIRE
portant sur**

Vente au déballage, brocante du 25 août 2024.

Le Maire de la commune d'ISBERGUES,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie.

Décret n°2009-16 du 7 janvier 2009 relatif aux ventes aux déballages et pris en application de l'article L.310-2 du code du commerce.

Considérant la demande d'autorisation d'une vente au déballage dans le cadre d'une brocante par l'harmonie municipale d'Isbergues le dimanche 25 août 2024.

ARRETE

Article 1 : Madame BONNIERE Amandine, Présidente de l'harmonie municipale d'Isbergues est autorisée à organiser une vente au déballage dans le cadre d'une brocante.

Article 2 : Cette manifestation se déroulera le dimanche 25 août 2024, rue Roger Salengro et place Emile Basly à Isbergues.

Article 3 : Ampliation de l'arrêté sera adressée à Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie d'Isbergues pour exécution.

Article 5 : Le présent arrêté sera publié par voie électronique sur le site de la ville, il peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Fait à ISBERGUES, le 11 MARS 2024

Le Maire,

David THELLIER

Publié le

18 MARS 2024